

Afin de faciliter la propagande de la Croix nous avons établi des conditions spéciales en faveur de nouveaux abonnés seulement :

3 abonnements de 1 an	\$4
5 " " "	6
10 " " "	10

Téléphone : Bell Est 2281

# La Croix

66, RUE NOTRE-DAME-EST, MONTREAL.  
EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE  
Belle de Poste 2175

Journal Catholique et Indépendant publié à Montréal

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

**PENSÉE DU JOUR**

Un journal catholique dans une patrie c'est une mission perpétuelle.

LÉON XIII.

## Fausse idée que l'on se fait de la charité

Des coups que la vérité porte à l'erreur, il en est comme des coups que se portent deux armées aux prises. Il ne s'agit pas alors de bourrer les canons avec des boulets en caoutchouc, ni d'envelopper les épées avec de la ouate.

Dans un combat acharné on ne s'occupe ni de l'étiquette ni du savoir-vivre; on frappe d'estoc et de taille, pour emporter la victoire et faire triompher la bonne cause.

Qui donc, à la guerre, a jamais entendu parler de modération envers l'ennemi?

Il faut repousser l'erreur avec la même énergie qu'on repousse un envahisseur de la patrie, que l'on poursuit, l'épée dans les reins, et que l'on force à rendre les armes.

Il est surtout profondément ridicule d'entendre, sans cesse parler de modération par des hommes qui jettent à pleine main la semence de toutes les mauvaises doctrines et qui sapent journellement les bases de la société chrétienne.

Quels exemples nous ont laissés sur cela Jésus-Christ, les apôtres, les apologistes et les saints?

Jésus était la douceur même: Il dit dans l'Évangile: *apprenez que je suis doux.*

Cependant au terme de sa carrière, parlant des prêtres de la synagogue, il dit:

"Les Scribes et les Pharisiens se sont assis sur la chaire de Moïse; faites ce qu'ils disent mais ne faites pas ce qu'ils font."

Puis il éclate contre eux en anathèmes:

"Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites!"

Douze fois il fulmine contre eux la même malédiction. Il couronne cette apostrophe virulente par ces mots: "Race de vipères."

En résumé, Notre Seigneur raille les Pharisiens, qu'il appelle *insensés, hypocrites, sépulcres blanchis, enfants du diable.*

Saint Jean, qui était l'incarnation de la charité, dit aux Pharisiens: "Vous avez pour père le diable; vous accomplissez l'oeuvre de votre père qui a été menteur et homicide dès le commencement."

Aux Actes des Apôtres, saint Étienne dit aux Juifs: "Vous êtes des homicides."

Voici comment saint Paul apostrophe Elymas: "homme rempli de fourberie, fils de Satan, ennemi de toute justice, quand cesseras-tu de pervertir les voies du Seigneur?"

Saint Jean nous dit encore qu'il ne faut pas même saluer les hérétiques. Ce sont, dit-il, des Antéchristes.

Voici saint Polycarpe qui dit à Marcion, le premier hérétique: "Je te reconnais pour le premier-né de Satan."

Saint Clément, pape, disciple de saint Paul, traite les ennemis de l'Église d'hommes infâmes.

Saint Ignace, martyr, traite ses géoliers de brutes et de léopards.

Saint Ambroise, si calme et si tem-

péré, ridiculise l'évêque arien Auxence; il l'appelle: *cruel scélérat.*

Saint Jean-Chrysostôme, la mansuétude même, appelle ses adversaires *des pestes, des ennemis poussés par Satan.*

Saint Bonaventure, le séraphique, reproche à ses adversaires la *sottise, l'ineptie, le mensonge et la calomnie.* Enfin, saint Thomas d'Aquin dont le style est si calme, représente le fameux Guillaume de St-Amour comme un *ministre de Satan* et un membre de l'Antéchrist.

Terminons par l'exemple de saint Bernard, ce docteur si tendre et si aimant. Il tonne contre Arnaud de Brescia, dont, dit-il, "la doctrine empoisonne et a une queue de serpent armée par Brescia."

Fermons cette liste des saints défenseurs de la vérité, que nous pourrions allonger indéfiniment en feuilletant l'histoire de l'Église.

Aujourd'hui c'est la même cause que nous défendons, ce sont les mêmes ennemis de Dieu que nous combattons, et l'on demande que nous prenions des gants pour leur toucher, quand il faudrait s'armer d'un fouet et renverser du pied les tables de ces profanateurs du temple. Soyons charitables envers les malheureux, mais soyons sans pitié pour les sangliers qui ravagent le champ du Père de famille.

X. X.

## Le socialisme à Montréal

M. l'abbé Baillargé, curé de Saint-Hubert, dans une correspondance adressée à la Patrie, faisant allusion aux récentes manifestations socialistes qui ont eu lieu à Montréal, dit :

"Ce mouvement ne nous surprend qu'à demi.

"Un notaire de Montréal nous disait: "Je ne tiens pas à vivre longtemps, car Montréal, avant longtemps, verra de "tristes choses."

"Un évêque disait à notre connaissance: "Montréal, un jour, sera sévèrement "châtiée."

Un homme, haut placé, ajoutait: "Le mal nous déborde!"

Un cardinal romain disait à un visiteur: "La franc-maçonnerie vous envahit, à Montréal."

"Ce mouvement donc ne doit pas nous surprendre trop.

"Ce qui nous surprend, c'est le silence de l'autorité municipale.

"Montréal est sous la régie d'un maire et de ses conseillers.

"Que fait M. le maire? Qu'est-ce qui l'arrête, qu'est-ce qui le paralyse?"

"Le maire de Chicago arrache le drapeau rouge des mains des manifestants; le maire de Montréal n'a-il pas le même droit?"

M. l'abbé Baillargé sait, sans doute, que notre illustre (!) maire est un franc-maçon. Il trouvera dans ce fait une réponse à ses questions et une explication de l'attitude de notre premier magistrat, dans les circonstances.

M. le curé de Saint-Hubert, ajoute: "Ces démonstrations nous font rougir de honte.

"Les journaux ne pourraient-ils pas s'abstenir de les annoncer?"

Certes, la Patrie, entre autres, aurait pu et aurait dû s'abstenir de les annoncer.

Mais les propriétaires de cette feuille qui devient de plus en plus jaune et aussi de plus en plus vénale, semblent n'avoir aucun sentiment de l'honneur lorsqu'ils sont devant la perspective de mettre dans leur caisse quelques misérables sous.

Leur parler de devoir, en ce cas, c'est peine perdue. Le moyen le plus efficace de rappeler à l'ordre ces trop peu scrupuleux journalistes, ce serait de refuser de recevoir leur feuille, d'attaquer leur caisse où ils ont enfoui leur cœur et leur honneur.

## Un bon conseil

Les journalistes catholiques belges ont fait récemment un pèlerinage à Rome.

Notre Saint-Père les a affectueusement bénis, et, parlant de la presse catholique en général, à l'exemple de Léon XIII, il l'a recommandée à la charité des fidèles, comme une oeuvre nécessaire qu'ils doivent soutenir de leurs aumônes.

Cette attitude de Pie X doit faire plaisir à nos amis.

Nous avons reçu cette semaine quelques nouvelles offrandes pour notre oeuvre. Merci aux bienfaiteurs qui nous les ont faites.

Notre presse sera tout à fait installée dans quelques jours et nous pourrons, par conséquent, à l'avenir, rendre la publication de la Croix plus régulière.

Nous rappelons encore une fois à nos abonnés que nous recevons avec reconnaissance toute offrande, quelque minime qu'elle soit, qu'on voudra bien nous faire parvenir.

## L'ELOGE DES RELIGIEUX

PAR

### UN PROTESTANT

Le gouvernement bavarois dut régler, ces derniers jours, avec les autorités religieuses, quelques petits incidents, dont certains intéressaient des congrégations. La presse sectaire d'Europe n'a pas négligé cette occasion de dauber les couvents. Mais ceux-ci ont été admirablement vengés à la première Chambre bavaroise, dans la séance du 28 avril, par le baron von Cramer Klett. M. von Cramer Klett appartient à l'Église protestante. La défense qu'il a faite des ordres religieux n'en est que plus piquante.

Voici son discours :

"Je ne crains pas de déclarer que je suis fermement convaincu que les ordres religieux de l'Église d'Occident forment l'élite de la chrétienté tout entière. En faisant cette déclaration, je m'expose à l'objection que, appartenant à une autre confession par la naissance, par l'éducation et par la pratique, je ne serais pas en état de me faire à ce sujet un jugement objectif. Mais ce sont précisément ces circonstances qui me permettent de juger plus impartialement que ceux pour qui, dès l'enfance, l'habit religieux est comme un signe de sainteté.

Pour le protestant, au contraire, la vie monastique est quelque chose contre nature. Mais autre chose encore m'autorise à parler: c'est mon expérience personnelle. Car j'ai pu éprouver en moi-même combien l'observation attentive de la vie monastique dans l'Église d'Occident nous fait progresser, et nous engage à l'étude des problèmes moraux et à la conservation d'un idéal et je devrais être pharisien pour ne pas croire que même une étude superficielle de cette vie tirerait bien des jeunes gens dévoyés de leurs errements.

Quand je soutiens que les moines

d'Occident forment l'élite de la chrétienté, je ne songe nullement au passé. Si les Ordres n'avaient d'autres mérites que ceux qui les ont distingués aux temps des Thomas d'Aquin et des François d'Assise, ils n'auraient plus aujourd'hui le droit à l'existence. Mais je dis qu'ils sont l'élite et non qu'ils l'ont été, parce que, vivant dans une époque qui a pour principe que les énergies vitales doivent se dépenser pleinement, ils traduisent le christianisme en actes par la pauvreté, l'oubli de soi-même et l'obéissance. On m'objectera peut-être les immenses possessions des congrégations.

Dans les pays où la sécularisation a fait rage, il est insensé d'en parler. Mais même dans les pays qui ont été épargnés à ce point de vue, les obligations de la plupart des maisons sont telles, que celles dont la situation financière est favorable forment le petit nombre. Qu'une institution qui doit entretenir 30, 80, 100 membres et, en sus, des écoles et des hôpitaux, possède un certain avoir, la chose n'est que trop juste et je sais parfaitement bien qu'il existe plusieurs maisons qui, depuis de nombreuses années, ne savent pas aujourd'hui où elles trouveront demain de quoi se nourrir. L'oubli de soi-même et l'obéissance sont des faits qui, de nos jours surtout, démontrent éloquentement qu'il existe encore sur la terre un christianisme en actes.

Au point de vue du nombre des ordres et de la variété de leur action, les ordres de l'Église d'Orient ne sauraient pas être mis en parallèle avec ceux d'Occident. Mais l'Église évangélique elle-même, malgré son opposition à la vie monastique, a reconnu l'avantage d'une vie commune et régulière au service d'un idéal surnaturel, la charité chrétienne ou la glorification de Dieu, en fondant l'oeuvre si florissante des diaconesses.

Qu'il me soit permis de dire à mes adversaires protestants de prendre en main les lettres de l'apôtre Paul. Ils verront en combien d'endroits il est question directement de la vie monastique. Et comme contre-preuve je puis dire que partout où se manifeste un mouvement contre l'Église et le christianisme, les premières attaques sont dirigées contre les couvents. Il est indéniable que, surtout dans les siècles passés, dans les pays romans, des couvents et des groupes religieux se sont activement mêlés de la politique.

Ils s'aventuraient sur la scène de la vie publique et s'exposaient au danger d'être ramassés par les adversaires et d'être jetés à terre. Mais pourquoi étendre cela à tous. Est-ce que peut-être ces femmes, qui sacrifient leur vie, leur jeunesse pour soigner les malades et les enfants, ont quelque chose à faire avec la politique? Cela est tellement absurde que les ennemis de l'Église ne sauraient justifier par là leur haine. Voici les véritables motifs de cette haine: d'abord les Ordres gênent ceux qui attaquent toute autorité et qui ne connaissent rien de plus élevé que la matière; en second lieu, les ordres religieux sont la réfutation vivante des dogmes de ceux qui veu-

lent délivrer le monde de tout dogme."

Ce discours a causé une sensation très vive. Le président du suprême consistoire protestant a tenté d'en atténuer l'effet. Il a rappelé à son coreligionnaire que l'un des principes fondamentaux de la doctrine de Luther est précisément l'égalité de tous les chrétiens et la possibilité de cultiver la grande vertu de la charité sans que l'on doive admettre les communautés religieuses. Mais aussitôt le baron von Cramer Klett a complété sa pensée en disant :

"Je me permets de répondre à l'honorable préopinant que, d'après mon sentiment, les ordres religieux sont comme l'ossature de l'Église catholique et que je suis convaincu que l'Église protestante se trouverait mieux si elle possédait ces ordres. Je n'ai pas la vue assez faible pour ne pas voir que des individus et même certains groupements présentent quelquefois des faiblesses qu'il serait d'ailleurs facile de guérir. Les membres des congrégations sont des hommes et pas plus ici qu'ailleurs vous ne trouverez des hommes sans défauts. Mais je me permets néanmoins de dire à M. le président du Consistoire que j'appellerai de mes vœux des institutions analogues dans l'Église protestante, car je crois que les caractères qui pourraient vivre la vie des religieux sans une règle qui les lie et sans le commerce journalier avec des frères ou des sœurs dans une même maison sont extrêmement rares."

## LES ORIGINES

### Historiques et maçonniques

DE

### L'ÉCOLE FORCÉE

L'Instruction obligatoire est, de nos jours, exclusivement proposée, au nom du progrès, par ceux qui veulent en réalité imposer l'école publique, officielle, aux masses.

Cette prétendue "réforme" est réclamée uniquement par ceux qui revendiquent pour l'État moderne la fonction supérieure et politique d'"éducateur national", le monopole politique de l'enseignement populaire.

C'est là un fait incontestable. Les catholiques, nulle part jusqu'ici, n'ont jamais comme tels, demandé que l'État se serve de la force légale et des sanctions criminelles à l'appui du devoir moral de l'éducation pour exiger même des populations chrétiennes la fréquentation obligatoire des écoles libres catholiques, de leurs collèges, instituts, etc.

Cela seul pourrait suffire déjà à faire repousser par les catholiques cette "réforme" qui constitue un contrefort de l'enseignement monopolisé de l'État.

## QUELQUES TEXTES HISTORIQUES

Mais il faut remonter aux origines historiques de l'Instruction officielle obligatoire. Or, elles datent du régime maçonnique et révolutionnaire qui s'ouvrit en France, en 1789.

Le F. M. DANTON disait à la "Convention nationale" en 1794 à l'appui d'une loi établissant, par la force, le monopole de l'enseignement républicain officiel :

"Les enfants appartiennent à la République, avant d'appartenir à leurs parents."

C'est aussi le F. Danton qui s'écriait: "De l'Audace, encore de l'Audace, toujours de l'Audace!"

En 1879 le F. M. Jules Ferry, ministre de la République française, disait à la Chambre des Députés, à propos d'une loi analogue: "Il existe un père de famille qui les comprend tous: C'EST L'ÉTAT".

C'est la formule du césarisme payen.

Déjà alors la franc-maçonnerie pouvait dire, en France: L'ÉTAT, C'EST MOI!

Ces textes authentiques sont cités par Mgr H. de Lassus, dans son très important ouvrage: *Le Problème de l'heure présente*, Tome I p. 245 (1).

La doctrine "moderne" de l'école obligatoire et du monopole de l'Etat, est essentiellement protestante. C'est dans les écrits du fameux apostat Martin Luther, que les FF. inventeurs du monopole de l'Etat en matière d'enseignement, ont puisé l'idée-mère de cette "réforme", complément indispensable de la prétendue Réforme du XVIIe siècle.

Luther, en effet, voulait la révolte contre l'Eglise. Il travaillait surtout à amener l'Etat à appuyer cette révolte, sous prétexte de "liberté de conscience". Il flattait l'ambition, l'orgueil, la cupidité des chefs d'Etats. Il les armait en guerre contre l'Eglise à qui il voulait arracher les âmes. Il était donc logique en investissant l'Etat du pouvoir éducatif, c'est-à-dire de l'empire sur les âmes.

La même pensée animait les chefs du maçonnerie français au XVIIIe siècle.

Le F. de LA CHALOTTAIS, auteur d'un "plan d'études" élaboré en loge, déposé par lui le 24 mars 1763 aux Chambres de Bretagne et intitulé: *Essai d'éducation nationale*, y proclamait le monopole de l'enseignement comme appartenant à l'Etat. Ce monopole impliquant, comme corollaire nécessaire, l'école publique obligatoire. Il revendiquait pour l'Etat l'enseignement de la morale, qu'il distinguait et séparait de la Religion: "morale indépendante du culte". Il traçait le plan d'une "Education civile sécularisée"—le mot était déjà fabriqué dès lors, en loge. Il voulait que cette éducation fut "confiée exclusivement à des laïques".

Ce plan, avant d'être déposé par le F. de la Chalottais, aux Chambres de Bretagne, avait été communiqué confidentiellement (et maçonniquement) au F. Arouet, dit de Voltaire, qui le couvrit d'éloges dans des lettres adressées au F. de la Chalottais.

—Le F. TURGOT, ministre du roi Louis XVI, avait osé présenter au Roi très Chrétien, ce même plan d'éducation nationale (2).

Louis XVI écarta ce projet, dicté par les loges sans qu'il s'en doutât.

LES FF. TALLEYRAND, apostat, CONDORCET, LEPELLETIER, DAUNOU, et ROBESPIERRE, membres de la Constituante révolutionnaire, érigèrent ce même plan d'éducation civile, en institution d'Etat, sous forme de loi (22 octobre 1795).

Ce régime d'éducation maçonnique fut imposé au "peuple souverain".

Mais, au préalable, on avait eu soin de détruire toutes les institutions chrétiennes et libres d'enseignement populaire, autant qu'on l'avait pu.

Les populations résistèrent et l'école forcée fut un vaste fiasco. (3).

—L'ANTI-CONCLE de Naples, tenu par les loges, le 8 décembre 1869, sous la présidence du F. Ricciardi (700 délégués) vota la résolution suivante, publiée par le *Journal officiel* (secret) de la maçonnerie italienne, à Florence:

"Les libres-penseurs (lisez les FF. MM.) réclament l'Instruction à tous les degrés, obligatoire, exclusivement laïque et matérialiste (4)".

Mgr H. de Lassus conclut son étude à ce sujet en ces termes (5):

"Le maçonnerie trouve bon que l'enseignement soit obligatoire et neutre, c'est-à-dire que l'Etat

"fasse passer toutes les âmes sous le laminoir de son enseignement pour les maçonniser toutes".

chaque lit, en étroites cellules qui plan maçonnique, exclut donc absolument l'école libre.

D'ailleurs on n'a qu'à regarder ce qui se passe aujourd'hui en France où le maçonnerie régnant a fait fermer de force 25.000 écoles chrétiennes libres, pour se convaincre de ce fait.

Le F. M. VARS, professeur au lycée officiel de Constantine (Algérie), disait au *Convent maçonnique* français de 1898: "Il ne suffit pas que l'Etat soit le SEUL ENSEIGNANT, il faut qu'il imprime à l'enseignement une direction libre-penseuse et républicaine. Le jour où l'Etat, qui aujourd'hui est obligé de faire des concessions pour s'amener des élèves, pourra, dans sa libre indépendance, faire de nouveaux programmes de libre-pensée, ce jour-là, le MONOPOLE DE L'ÉTAT SERA LAÏQUE." (6).

LE MONOPOLE DE L'ÉTAT.

L'école obligatoire, d'après le F. M. BLATIN, président du *convent maçonnique* de France, l'un des grands pontifes du maçonnerie français, disait, le 20 septembre 1902, en portant un toast retenant au F. Combes, alors président du Conseil des Ministres de la République maçonnique française: "Il faut qu'il aille jusqu'au bout!... tant que nous n'en aurons pas fini d'une manière complète avec la Congrégation (lisez les ordres religieux, les associations chrétiennes d'enseignement) tant que nous n'aurons pas rompu avec Rome, dénoncé le Concordat, établi d'une manière définitive l'enseignement laïque, sur toute la surface de ce pays, rien encore ne sera fait! (Applaudissements) (7)".

"Cette prétendue liberté d'enseignement qu'on inscrivait, il y a 20 ou 25 ans, sur le drapeau du parti républicain, disait le même F. Blatin, préparait la ruine de la République" (maçonnerie) (8).

Le F. P. PARIS, membre du conseil de l'ordre maçonnique de France, disait au même *convent*:

"Un gouvernement républicain et un parlement soucieux de l'unité morale, de notre pays, devront refuser toute autorisation (d'enseigner ou d'exister) aux congrégations quelles qu'elles soient... Ne devons-nous pas déclarer inapte à l'enseignement tout homme qui, par des vœux religieux, s'est placé en dehors des conditions de la vie normale (!). Comment le PRÊTRE, qui affirme le néant de la raison (!), la faiblesse de l'entendement, l'existence de vérités révélées, serait-il qualifié pour former le cerveau de l'enfance au doute scientifique, au libre examen, seul fondement du savoir humain!" (sic).

Le F. J. MACE, fondateur de la fameuse *Ligue de l'Enseignement* dont la loge l'EMANCIPATION de Montréal a tenté récemment d'inoculer le virus au Canada français, disait au même *convent*:

"Toutes les mesures qui tendront à diminuer l'autorité de l'Eglise, à soustraire à son influence, à sa domination, les jeunes intelligences, enfants d'aujourd'hui, citoyens de demain, sont des mesures auxquelles il nous faut applaudir... Certes l'œuvre ne sera complète que lorsqu'elle sera définitivement... une loi aura donné à la République maçonnique le moyen efficace de contrôler l'enseignement. (8)".

Le F. LAFERRÈRE, alors président du *Grand-Orient*, disait au même *convent*:

"Il ne faut pas que... une association puissante comme les Frères de la Doctrine Chrétienne avec ses 10.000 écoles, ses 200.000 élèves puisse encore braver la démocratie maçonnique. Il faut en finir d'un seul coup. (9)".

Le F. HUBBARD, au même *convent*, s'écriait:

"... Vis-à-vis de l'Eglise, nous

"n'avons qu'à détruire le Concordat; en face des Congrégations (enseignantes) on se trouve en présence des Frères de la Doctrine Chrétienne! Eh bien je demande que dans notre Adresse (au Ministère du F. Combes), on indique nettement que nous voulons la laïcisation de tous les services publics (lisez: l'enseignement), et qu'on vise expressément les Frères de la Doctrine Chrétienne."

Ainsi le monopole enseignant de l'Etat, avec son corollaire de l'école obligatoire, implique par la force des choses, selon le plan maçonnique français et universel, la destruction de la liberté de l'enseignement chrétien, la mise hors la loi, en matière d'éducation, de tout clergé, régulier ou séculier.

—Le F. JEAN MACE avait dit dès 1885, au congrès de la *Ligue de l'Enseignement*, à Lille:

"Ce que nous faisons ici, est une œuvre maçonnique... LA LIGUE EST UNE MAÇONNERIE EXTERIEURE. Je l'ai dit cent fois dans les loges, d'un bout de la France à l'autre (10)".

Partout, en Canada, comme en France et en Belgique, la *Ligue de l'Enseignement* maçonnique s'est attelée spécialement à la réalisation de la double formule maçonnique: 1. Instruction LAÏQUE gratuite OBLIGATOIRE de l'Etat éducateur national, investi du monopole de l'enseignement; 2. Destruction de tout enseignement libre chrétien.

Or, cette *Ligue* se vante d'avoir embrigadé en France et en Belgique 27.000 instituteurs neutres et officiels!

LE VRAI BUT.

Quelques citations encore sont nécessaires pour éclaircir définitivement cette étude sur les origines historiques et maçonniques de l'école obligatoire. Nous les empruntons au *Rapport* parlementaire de M. L. Prache.

—Le F. COMBES: "La maçonnerie, selon le mot du F. Combes, ancien ministre de l'Instruction publique dans le Cabinet du F. Bourgeois, doit succéder aux religions usées, dans l'apostolat de la morale (11)".

Le F. HUBBARD, orateur de Gr.: Or: au *convent maçonnique* français de 1901, dans son discours de clôture, intitulé "Séparons-nous de Rome", disait:

"Nous, la grande communauté des libres-penseurs pratiquants QUI ASPIRONS A DEVENIR LA FRANCE MEME, nous affirmons qu'il devra y avoir une éducation nationale non confessionnelle, et qu'elle sera meilleure que l'autre" (sic).

Le maçonnerie contemporain est partout le même, en Canada comme en France. En Canada il se prépare à nous imposer le régime de l'école obligatoire après nous avoir au nom de l'éducation nationale, imposé presque partout celui de l'école neutre.

Aussi les aveux du maçonnerie français, ligué secrètement "sur tous les points du globe" avec le maçonnerie anglo-saxon, sont-ils d'une haute actualité.

Pourquoi donc le maçonnerie universel veut-il s'emparer partout de l'éducation populaire?

Pour imposer partout sa domination morale, politique et temporelle, secrètement d'abord puis un jour à découvert.

Ecoutez à ce sujet les déclarations suivantes:

Le F. GEYER, disait au *convent maçonnique* de 1898: "L'Etat, c'est nous!"

Le F. F. MAURICE, orateur parlant au nom du *Grand-Orient*, au *convent* de 1890, disait:

"A l'heure actuelle, nous n'emportons pas le morceau et il faut que cela soit. Eh bien, si la maçonnerie veut s'organiser... je dis que dans dix ans d'ici, la maçonnerie aura emporté le morceau et que PERSONNE NE BOUGERA PLUS EN FRANCE EN DEHORS DE NOUS. (12)". (Vifs applaudissements.)

Le même idéal est poursuivi en

Canada par le maçonnerie anglo-saxon dont l'orangisme est l'avant-garde. Cet idéal, l'orangisme maçonnique l'appelle: *Ascendancy*.

Et les confédérés anglo-saxons, en Canada, du maçonnerie français, espèrent bien arriver à cette domination tyrannique au moyen de l'école publique neutre, c'est-à-dire maçonnifiée, et de l'école maçonnique obligatoire, imposée au nom de l'Etat "éducateur national".

CONCLUSION.

Les catholiques du Canada ne peuvent, ce me semble, sans commettre un acte d'extrême imprudence, mettre le doigt pas plus dans l'engrenage maçonnique de l'école obligatoire que dans l'engrenage maçonnique aussi, de l'école neutre. Ces deux engrenages se commandent l'un l'autre et le maçonnerie en est le "cheval vapeur", le moteur véritable.

Se rallier à la "réforme" de l'école obligatoire serait se mettre pour ainsi dire dans la gueule du loup.

—:—

PORTEZ.. BRIQUES..!

Cet article de Pierre l'Ermite fait allusion à la malheureuse grève de Lens, en France, où les troupes ont été appelées et massacrées par les mineurs.

Lens, passage à niveau No 14.

Chers parents,

Je mets la main au crayon, à seule fin que vous ne soyassiez pas trop inquiets par rapport à moi.

Vous avouerez que, pour un dragon qui n'a pas de chance, je suis un dragon qui n'a pas de chance?...

Après avoir, à cause des inventaires, pilé du poivre quatorze jours sur mon bidet qui n'en peut plus... me voilà à Lens pour les grèves?

Et dame, ça, c'est une autre histoire!

Ca manque dans la théorie à la caserne...

On devrait faire une classe de briques dans ce genre-là...

Un soldat doit toujours s'attendre à recevoir des briques...

Briques à droite!... briques à gauche!... briques partout!...

Parez... briques!...

Portez... briques!...

Je me demandais jadis, dans ma candeur naïve ce que c'est qu'un socialiste...?

J'ai maintenant la définition écrite sur la peau!

Oh! c'est pas compliqué!

Un socialiste, pour moi pauvre pioupiou, c'est un monsieur qui vous envoie des briques!...

C'est un monsieur qui assomme!

C'est un Monsieur qui parle toujours du peuple, et tue les enfants du peuple!...

Si vous voyiez comment ils nous traitent!...

Nos camarades du 14e hussards, absolument éreintés par des marches forcées, ont reçu pendant trente heures la pluie battante sur le dos. Croyez-vous qu'une seule mère ou fille de mineur se soit dit: "Je serai contente que mon gas, soldat peut-être dans un autre pays, rencontre, lui aussi, un peu de pitié... Je vais lui donner une botte de paille à ce pauvre cavalier!"

Ah oui!... je t'en fiche!...

Des briques!...

C'est joli, le socialisme!...

\*\*\*

Du fond de votre ferme il est impossible de vous figurer l'incohérence de ce spectacle...

Moi, je ne me le figurais pas non plus, quand je prenais cinq francs sur mon tabac pour les envoyer à ces gentlemen qui ce matin encore, nous caillaient avec les pierres de la voie.

Si vous les aviez vus applaudir avec une joie sauvage, quand, sous la pluie de briques, un cavalier chavirait, sanglant et désarçonné.

C'est ainsi que j'ai vu tomber mon lieutenant, un brave et beau garçon que nous adorions tous. Il arrivait d'Afrique, et a dû trouver que les nègres du Soudan étaient moins féroces que ces mineurs pour lesquels, le mois dernier, chacun versait si volontiers son offrande.

Ils l'ont rageusement démolé... Lui ne pouvait pas mourir... il a eu deux heures de convulsions épouvantables... Le général a pleuré devant son cadavre... Nous pleurons tous d'abord! A ce moment, les poignées de nos lattes nous démangeaient... Ah! ce qu'on l'aurait bien vengé!...

—:—

Vous me direz: les mineurs ont un dur métier...

C'est pas une raison pour flanquer des briques aux gens!...

Qu'ils se mettent cultivateurs ou autres!...

Et puis, les marins, eux aussi, ont un dangereux métier!... ils meurent bien, eux aussi, quelquefois par centaines, en de fréquents naufrages... On ne fait pas, en leur faveur, des quêtes universelles, et ils ne vous mangent pas le nez comme ici...

Voilà ce que le socialisme a fait de ces gens!...

\*\*\*

J'ai causé avec quelques grévistes.

Leur vie est pénible, mais la plupart des vies sont pénibles! Ils gagnent bien plus que chez nous, mais sont absolument esclaves de gens qu'ils ne connaissent même pas, et qui leur ordonnent de se mettre en grève.

Alors ils obéissent jusqu'à la stupidité... jusqu'à l'assassinat!...

C'est l'impression très nette qui se dégage des pays miniers... *l'escalage sous la matraque du Socialisme*.

L'un d'eux m'a raconté qu'il n'a pas le droit de prendre son pain autrement qu'au familistère. Le pain est mauvais; sa femme très malade ne le supporte pas; mais le Syndicat le ferait assommer s'il avait la prétention, avec son argent, d'aller dans une autre boulangerie.

Ils appellent cela, la liberté!...

Moi, quand je veux pas de ma boule de son, je peux au moins aller à la cantine, si j'ai le bonheur infabule d'avoir des picailleurs...

Ah! ils sont jolis, les résultats de la politique d'aujourd'hui!... Ces mineurs tiennent des raisonnements qui font hausser les épaules au troisième ciel.

... Si les patrons trouvent que leur métier est si mauvais que cela, qu'ils se mettent en grève à leur tour!... me disait l'un d'eux.

C'est précisément ce que plusieurs sont en train de faire... Et alors, qui payera la note?... Qui sera sans ouvrage... sans argent... sans pain!...

Est-ce le patron?... Est-ce l'ouvrier!...

Tout cela me fait transpirer!...

Pendant que je vous crayonne ces mots à la lueur d'un brasero, on reçoit des briques... pour varier! Il y a tout une bande de grévistes qui hurlent dans la nuit de l'autre côté de la voie.

Il n'est pas très varié, leur répertoire!...

Debout, les damnés de la terre!

Eh bien... et nous?... et le lieutenant qu'on vient d'enterrer... et le capitaine de ce matin!...

Debout, les forçats de la faim!...

Pas de la soif, en tous cas!... les cabarets regorgent de monde.

La raison tonne en son cratère!

Ca... j'ai pas saisi!... J'ai demandé au "marchis" qui ne comprend pas non plus... et enfin à un monsieur qui m'a traité de "sale calotin!..."

Alors, je lui ai dit:

—Va donc... eh! Vésuve!...

Puis j'ai fermé mon cratère... prudemment!...

Les briques!...

Tout cela est bête et triste...

Une maison de commerce qui serait gérée comme la France sombrerait en quinze jours... C'est une poignée d'avocats qui conduit cette armée de travailleurs, et la considère aux yeux de tous ceux que la passion n'aveugle pas...

Et ce n'est que le commencement!...

On prépare un 1er mai à tout tracasser... Espérons que les élections vont jeter quelques lueurs dans ce chaos!... Sans quoi ce ne sera pas gai en France, l'an prochain!...

Bigre... non!

Que maman mette un cierge pour moi à l'église à cause des briques... Et puis, envoyez-moi quelques roues de derrière!... car, vous savez... si je compte sur les grévistes pour m'offrir seulement un tronçon de pain!...

Des briques!... toujours des briques!... on n'entend plus que ce mot...

Tout le socialisme est là!

Votre fils dont l'affection ne se mettra jamais en grève,

PIERRE L'ERMITE.

cavalier brigueté de 1re classe au 5e dragons.

(1) 2 vol. in-80 Desclée-DeBrouweres et Cie, 1904, Paris-Bruges-Lille-Bruzelles. (Bruzelles, Belgique, 52 rue de la Montagne. Prix: 12 francs.)

(2) Voir *Œuvres de Turgot*, édition Daire, tome II, p. 506-549.

(3) Voir à ce sujet, H. Hello: *L'Action maçonnique au XVIIIe Siècle*, vol. 1, ch. V., pp. 48 à 60.

(4) *Problème de l'heure présente*, tome II; *Appendice*, p. 402.

(5) *Tome I*, ch. XXXVI, p. 221.

(6) *Compte rendu (secret) du Convent* de 1898, p. 311.

(7) *Compte rendu (secret) du Convent* du *Grand-Orient* de France, 1902, p. 370.

(8) *Id.*, p. 371.

(9) *Id.*, p. 399.

(10) *Id.*, p. 416.

(10) *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, juin-août, 1885, p. 331.

(11) *Compte rendu (secret) des travaux* du *Grand-Orient* de France, du 11 mai au 30 juin 1897, p. v.

(12) *Bulletin (secret) du Grand-Orient*, 1890, p. 500.

## Les faits divers des journaux

Les journaux attirent les lecteurs par des moyens divers et servent de réservoirs à des impulsions de la nature humaine. Il y a le journalisme politique, ordinairement sérieux, qui s'adresse aux partisans d'un ordre de choses existant ou souhaité, aux adhérents d'un principe social ou d'un système de gouvernement. Il y a les journaux d'affaires, qui donnent des renseignements utiles à telle ou telle classe d'individus.

Mais il y a aussi les journaux qui travaillent à se faire une clientèle en suivant le fameux conseil: *Dic mihi placentia*. Dites-nous des choses agréables, des choses qui charment tel ou tel travers de l'humanité. Même le journalisme politique a cherché dans cette direction une veine à exploiter pour obtenir le succès.

Tel journal flatte en toute occasion le vice bas et si commun de la calomnie; pour cela il se sert de l'arme de la calomnie, de la médisance et de l'insulte; rien n'est sacré pour lui et les réputations sont, sur son avis, faites pour être déchirées.

Tel autre journal s'adresse à des penchants non moins bas, mais différents; par la publication d'un feuilleton léger ou même scabreux, il réveille et fouette les instincts de la bête qui se trouvent dans toute la postérité d'Adam. Les familles honnêtes se tiennent ordinairement en garde contre le péril de ce genre de feuilletons.

Mais elles sont moins prudentes pour se préserver d'un autre danger, très sérieux pourtant: nous voulons parler de la lecture du récit détaillé des crimes sensationnels. Quand un de ces crimes a été commis, les reporters accourent, recueillent avidement toutes les particularités, sondent les causes, développent toutes les circonstances.

Ce dont ils ne sont pas certains, ils le racontent quand même, en le garantissant de tous les attributs d'une habile narration et d'un style en relief. Cela remplit des colonnes pendant plusieurs jours, car tout est prétexte pour revenir sur cette intéressante et passionnante affaire: nouveaux détails plus ou moins exacts, complément d'informations, intervention de la justice, etc. Ainsi, quelques fois pendant huit jours, le journal pourra mettre en vedette le titre en gros caractères d'un drame passionnel, d'une scène d'alcove ou d'un suicide.

Les masses se jettent avidement sur cette pâture. On s'arrache les journaux dont la vente s'accroît dans des proportions quelquefois fantastiques. Mais qu'arrive-t-il? Une telle lecture a pour effet d'ébranler bientôt les sentiments délicats inculqués à notre âme par une éducation chrétienne et par les bons exemples de la famille. Les premières fois, on éprouve de l'horreur pour certaines vilénies, pour certains abaissements; mais comme la goutte d'eau, en tombant constamment, creuse la pierre, ainsi l'imoralité, passant tous les jours sous les yeux et pénétrant dans l'âme, y détruit peu à peu tout autre sentiment que celui d'une malsaine curiosité.

Bien plus, sans descendre du singe, comme le prétendent les darwinistes, nous avons cependant en nous un instinct d'imitation, quelquefois très puissant, et c'est même le motif pour lequel tous les moralistes insistent sur la nécessité de recevoir et de donner de bons exemples. Le lecteur des faits divers de certains journaux — les plus populaires — a constamment sous les yeux le récit de très mauvais et de très suggestionnants exemples. Pour

peu qu'il manque de caractère et que les circonstances l'y poussent, il sera tenté de faire ce qu'il vient de lire, et souvent il succombera à la tentation.

C'est ainsi que se produisent les séries de crimes de même nature, très fréquemment signalées par les observateurs. Lorsqu'un suicide ou un assassinat, ou un autre forfait a été raconté avec des détails caractéristiques, on voit se commettre, les jours suivants, d'autres suicides ou d'autres assassinats avec les mêmes circonstances ou avec des circonstances très analogues.

La contagion de ces entraînements d'imitation se fait sentir même sur l'enfance, et c'est l'une des causes de l'effrayante progression ascendante de la criminalité infantine, signalée par les statisticiens. Etudiant la cause qui a porté, il y a quelques mois, deux jeunes enfants de Londres à assassiner leur mère pendant son sommeil on n'a pas craint d'avancer que la lecture des faits divers des journaux n'a pas été une cause étrangère à l'action de ces enfants.

Il est plus que probable qu'autour d'eux, comme à peu près partout dans le peuple, on s'intéressait beaucoup aux récits des crimes, aux faits et gestes des criminels. Ces récits de crimes sont fort dangereux.

On croit quelquefois qu'il n'y a que les faits plus spécialement nommés immoraux dont on doit dérober le récit à l'enfance. Je crois qu'on devrait lui dérober aussi le récit de tous les crimes et même de toutes les vilénies.

Les récits de crime de toute nature ébranlent l'âme de l'enfant en raison de leur violence. La conscience de l'enfant est trop tendre encore, trop impressionnable pour n'être pas dangereusement atteinte par la description des crimes. Sans doute, ces descriptions sont accompagnées de quelques épithètes vitupératives, mais combien sont faibles ces épithètes, peu comprises d'ailleurs par l'enfant, à côté de l'excitation qu'il reçoit de tout le récit!

Le récit du crime finit par obséder sa jeune imagination. Et cette obsession se traduit par la curiosité de plus en plus éveillée sur les récits criminels, par le besoin de figurer au moins en manière de jeu la réalisation du crime. Il n'est pas rare dans les quartiers populaires de voir, après un crime retentissant, les enfants jouer au criminel et à sa victime. Et c'est presque toujours le criminel qu'ils admirent, la victime dont ils se moquent et le gendarme qu'ils accompagnent de leurs huées.

Le frisson même qui accompagne le récit du crime ne fait qu'exciter l'enfant. En ce frisson il a découvert une sensation nouvelle, la manifestation d'une force intime et qu'il ignorait.

Les familles chrétiennes feront donc sagement d'éviter de s'entretenir, devant les enfants, des crimes qui se commettent dans le pays ou qui sont signalés par la presse. Et puis, il faut se dire que les journaux commettent une action coupable et deviennent un grave péril moral et social, lorsqu'ils étaient complaisamment dans leurs colonnes les détails des crimes et des vilénies, de manière à s'en faire un succès de tirage. C'est spéculer sur les bas instincts de la nature corrompue. L'honnête homme, l'honnête femme ne voudraient pourtant pas commettre le mal, et cependant, ils se délectent à en lire les circonstances: ce qui caractérise bien un certain genre de malhonnêteté.

L'instruction sans éducation est un torrent sans digue et l'éducation sans religion un foyer sans feu.

AUGUSTIN COCHIN.

## Les effets de la grève<sup>(\*)</sup>

### LES REMÈDES

La grève peut, dans certaines circonstances, être légitime et devenir pour l'ouvrier une arme défensive, mais c'est une arme dangereuse. La grève peut avoir des avantages, mais elle a souvent des conséquences désastreuses pour l'ouvrier qui la fait et pour la société tout entière.

1) Au point de vue social, la grève a pour effet ordinaire d'accroître les haines de parti, l'aversion réciproque des ouvriers et des patrons, comme les hostilités commencées stimulent l'ardeur des combattants ennemis. Plus les esprits s'échauffent, plus la misère se fait sentir, plus aussi les cœurs s'aigrissent et plus les colères grondent, plus l'orage devient menaçant, et si l'ouvrier est obligé de céder sans obtenir ce qu'il réclame, la colère et le dépit qui le rongent préparent pour l'avenir des luttes plus cruelles. S'il triomphe de la résistance des patrons, il ne leur est pas reconnaissant des concessions que la force seule, croit-il, arrache à leur faiblesse, et son âme conserve longtemps encore une certaine amertume.

Il est aisé de comprendre combien cette opposition entre le travail et le capital est préjudiciable à la société. Ne sont-ils pas les deux facteurs de la production et leur union n'est-elle pas la condition indispensable de leur fécondité? Si le conflit n'est pas apaisé ou écarté, c'est la guerre en permanence au sein même de la société, les travailleurs et la classe dirigeante des capitalistes forment deux camps ennemis. Une pareille situation, si elle devait se prolonger, conduirait la société à sa ruine.

2) Au point de vue économique, la grève n'est pas moins dangereuse qu'au point de vue social. "Ces chômages, dit Léon XIII dans son encyclique sur la condition des ouvriers, non seulement tournent au détriment du patron et des ouvriers eux-mêmes, mais ils entravent le commerce et nuisent aux intérêts généraux de la société, et comme ils dégénèrent en violences et en tumultes, la tranquillité publique s'en trouve compromise."

Industrie, commerce, richesse nationale, tout souffre de la grève.

"En France, dit M. Léon Seilliac dans son livre sur les grèves, lors de notre dernière grève générale des mineurs (novembre 1902), les ouvriers dans le Nord perdaient 36 journées de salaire, soit 4 millions 681.142 francs. Dans le Pas-de-Calais, le sacrifice consenti par les ouvriers pour 36 journées de grève s'est élevé à 10 millions 749.942 francs. Les pertes subies par les compagnies ont été de 14 millions environ. Ajoutons que des industriels ont dû passer des marchés à long terme pour l'étranger, que les recettes des chemins de fer ont largement diminué, que le budget de la guerre a été surchargé par l'entretien d'une nombreuse force armée dans le pays noir, que les industries secondaires ont dû payer plus cher leur charbon acheté à l'étranger, que le prix du charbon domestique a été fortement surélevé. Et de toutes ces répercussions de la grève des mineurs on pourra conclure que ce fut un désastre général déchaîné d'un cœur léger par les mineurs qui n'ont retiré de la grève aucun bénéfice immédiat."

Les grèves peuvent devenir une cause de ruine non seulement pour des patrons, mais pour toute une région et même pour une nation. Il

(\*) De l'Union, organe des associations ouvrières catholiques, de Paris.

suffirait de citer l'exemple de Marseille que les grèves de 1901, 1902 et 1903 ont presque ruinée au détriment de Gênes, sa rivale italienne.

En résumé, il est impossible d'apprécier exactement toutes les conséquences économiques d'une grève et tous les frais qu'elle occasionne.

"L'erreur capitale dans la question présente, dit Léon XIII, c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné. C'est là une aberration telle qu'il faut placer la vérité dans une doctrine absolument opposée; car de même que dans le corps humain les membres malgré leur diversité s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné... ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre, il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté; au contraire d'un conflit perpétuel il ne peut résulter que la confusion des luttes sauvages."

3) Au point de vue moral, la grève, c'est d'abord l'oisiveté forcée, et l'oisiveté est la mère de tous les vices. Quand des multitudes d'ouvriers chôment des jours et des semaines, se réunissent en assemblées tumultueuses, quand ils excitent et enflamment mutuellement leur colère, à quels excès ne sont-ils pas exposés! L'ivrognerie avec les vices et les désordres qui forment son cortège ordinaire ravagent ces multitudes désemparées et surexcitées, qui présentent un danger sérieux pour la tranquillité publique. Les attentats à la propriété et à la vie d'autrui ne sont, hélas! que des épisodes fréquents de ces agitations populaires. Et que dire des fureurs coupables et des attentats criminels qui déshonorent en ce moment les grèves du Nord, en France. La faute populaire. La France entière n'a-t-elle pas été dans la consternation au bruit des attentats de Fressenville et de Toulon? que dire des fureurs coupables et des attentats criminels qui déshonorent en ce moment les grèves du Nord? La faute principale incombe assurément au socialisme international qui groupe les travailleurs sous son étendard pour les lancer à la destruction de l'ordre établi et provoquer la révolution, mais ceux qui se font les exécuteurs aveugles de ces fureurs ont leur part de responsabilité, quelle que soit l'indulgence dont on use à leur endroit.

### LES REMÈDES

"A cette plaie si commune (des grèves), dit Léon XIII et en même temps si dangereuse, il appartient au pouvoir public de porter un remède.

"...Mais il est plus efficace et plus salutaire que l'autorité des lois prévienne le mal et l'empêche de se produire, en écartant avec sagesse les causes qui paraissent de nature à exciter des conflits entre patrons et ouvriers."

Ces remèdes préventifs, Léon XIII les indique dans son allocution du 20 octobre 1889 aux pèlerins ouvriers français: nous la résumons en partie. "Les classes dirigeantes, dit le Pape, doivent avoir un cœur plein d'amour pour ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front; elles doivent mettre un frein à ces désirs insatiables de richesse, de luxe et de plaisir qui se développent dans tous les rangs de la société. Les dépositaires du pouvoir public ont l'obligation de conjurer à tout prix le péril qui me-

nace la société: ici les lois humaines, l'activité des juges, les armes des soldats sont impuissantes. Qu'on laisse à l'Eglise toute liberté de rappeler aux hommes les préceptes divins, d'étendre son influence à toutes les classes de la société; qu'on garantisse les intérêts des classes laborieuses, la faiblesse de l'âge, l'activité de l'épouse et de la mère à son foyer. Qu'on assure le droit et le devoir de se reposer le dimanche, et qu'on favorise ainsi, dans les familles comme chez les individus, la pureté des mœurs et l'habitude d'une vie réglée et chrétienne."

Il n'y a pas de meilleur moyen de procurer le bien public en gardant la justice et le droit naturel. — Le patron doit regarder l'ouvrier comme son frère, adoucir son sort selon ses moyens, veiller sur ses intérêts spirituels et corporels, l'éduquer par l'exemple d'une vie vraiment chrétienne, et, particulièrement, ne jamais s'écarter des règles de l'équité et de la justice pour s'enrichir à son détriment.

Vous voyez, ajoutons-nous, en terminant avec les paroles de Léon XIII, "par qui et par quels moyens cette cause si difficile peut-être résolue. Que chacun se mette à la part qui lui incombe, et cela, sans délai, de peur qu'en différant un remède on ne rende incurable un mal déjà si grand. — Que les gouvernants fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions. Que les riches et les maîtres se rappellent leurs devoirs. Que les ouvriers dont le sort est en jeu poursuivent leurs intérêts par des voies légitimes. — Et puisque la religion seule est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se rappellent que la première condition à réaliser, c'est la restauration des mœurs chrétiennes sans lesquelles même les moyens suggérés par la prudence humaine comme les plus efficaces seront peu aptes à produire de salutaires résultats."

Si le Christ règne, c'est la justice et l'amour qui triomphent.

Si l'on écoute les ennemis du Christ, c'est, pour la société, la division, la haine, la ruine!

J. SCHUH.

## L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE FAIT FAILLITE EN ITALIE

L'Observatore Romano commente un article de F. Nitti, paru dans la Vita, sur la question des illettrés en Italie.

"Tous en Italie et au dehors savent, dit l'Observatore, que l'on n'est pas arrivé à une logique et rationnelle application de la loi sur l'instruction obligatoire promulguée en 1877. L'on n'est pas même parvenu à modifier sensiblement la proportion des illettrés, par rapport aux années où des lois spéciales n'existaient pas encore.

La proportion par cent habitants se répartit comme suit par province: Turin, 86.75; Côme, 84.97; Sondrio 83.65; Novare, 82.66; Bergame, 82.48; Cosenza, 20.82; Reggio Calabria, 21.32; Cantazaro, 21.72; Caltanissetta, 24.33; Potenza, 24.61.

Si l'on prend les statistiques passées, on voit que le pourcentage des illettrés est à peu près le même.

Au Canada, sous le régime de l'instruction libre, le pourcentage des illettrés, va, au contraire, en diminuant.

En vérité, par quel renversement d'idées pourriez-vous soutenir que la propriété est une chose sacrée si elle touche à votre propre maison, et qu'elle perd ce caractère quand elle confine à la maison de Dieu; et comment ferez-vous croire que le larcin d'un lieu profane est une faute si punissable, quand les choses consacrées au service de la religion et de votre âme peuvent tous les jours être usurpées sans crime? Il fut dit à la France, dès le début de la Révolution: En spoliant l'Eglise, vous jetez la première pierre à la propriété; l'attaque ne s'arrêtera pas là, et avant un demi-siècle, un assaut général lui sera livré. Cet oracle était prophétique.

LE CARDINAL PIE  
Evêque de Poitiers.

## PIE X ET LE JOURNALISME CATHOLIQUE

Il y a quelques jours, le Pape recevait la commission des journalistes belges venus pour apporter la souscription annuelle de la presse belge pour le Denier de Saint-Pierre. Cette année la souscription a produit \$23,600. A l'évêque de Gand qui présente les pèlerins au nombre d'environ 70, le Pape répond en italien traduit ensuite par le P. Janssens. Faisant l'éloge de la presse, il insiste sur la nécessité pour les catholiques d'appuyer et de subventionner la presse. Puis il fait l'éloge de la Belgique, généreuse, travaillant sur tous les terrains pour le salut social. Il bénit le peuple et le roi, et souhaite la prospérité temporelle et spirituelle de la Belgique. Etaient présents le ministre baron Derp, en grand uniforme, et les évêques de Gand et de Tournai.

## Une leçon d'éducation pratique

Père! je lis souvent dans les journaux, particulièrement dans la *Patrie*, ces mots: *éducation pratique*. On dit qu'il faut pour réussir dans le monde avoir reçu une éducation pratique, sans quoi on est "mal outillé" pour la vie. Je voudrais bien savoir si l'éducation que vous me donnez est pratique, car je désire faire mon chemin dans le monde.

Ecoute, mon fils, je vais te donner une explication de ceci, illustrée par des exemples, afin que tu comprennes mieux:

C'est vrai qu'il faut une éducation pratique à chaque individu pour faire son chemin; mais là-dessus il faut bien s'entendre.

D'abord on ne doit pas oublier que l'homme n'est pas une simple machine; qu'il a une autre destinée que celle de la bête des champs; qu'il n'est pas sur la terre uniquement pour boire et manger, qu'il a un Dieu à servir, un ciel à gagner et un enfer à éviter.

L'Evangile nous dit qu'il n'y a qu'une chose nécessaire: le salut de l'âme.

L'homme a été placé sur la terre pour opérer son salut et non pour acquérir des richesses.

L'éducation est avant tout le développement des facultés naturelles de l'homme, pour qu'il puisse mieux atteindre la fin pour laquelle il a été créé.

Pour qu'une éducation soit *pratique*, il faut qu'elle rende plus facile et plus sûr le chemin du ciel.

Toute éducation qui éloignerait de ce chemin serait nuisible au suprême degré.

Tu comprends ainsi que la base de toute éducation *pratique* est l'enseignement religieux.

Mais l'homme, tout en travaillant à sauver son âme, n'est pas obligé de laisser périr son corps. C'est même un devoir pour l'homme d'exploiter les richesses que la Providence a mises à sa disposition à la condition toutefois, qu'il ne perde jamais de vue sa fin dernière.

Pour les besoins de cette vie, l'éducation pratique sera la connaissance des règles du métier qu'on exerce, et la science indispensable dans la profession qu'on embrasse. L'éducation pratique varie comme les professions, les arts et les métiers. Le laboureur sera pratique s'il sait bien tenir la charrue et cultiver sa ferme; le menuisier, s'il sait manier les outils mieux que la plume, le commis de banque s'il entend bien la comptabilité; le médecin s'il connaît la vertu des remèdes et les symptômes des maladies, le mécanicien s'il a le génie de la méca-

nique. Une cuisinière sera pratique si elle sait faire cuire ses viandes à point et bien assaisonner ses sauces.

Etre pratique c'est donc savoir bien faire ce qu'on est tenu de faire par état et par vocation.

Il semble que nos réformateurs n'ont pas une idée bien claire de ceci, quand ils veulent couler tout le monde dans un moule unique. Ce ne serait pas pratique mais tout simplement insensé.

Qu'on enseigne à chacun son métier et sa profession, et l'éducation sera pratique; aux cultivateurs l'agriculture, aux avocats le droit, à tous, le catéchisme.

Merci, Père, je comprends. Mais à ce compte-là, tous les journalistes qui barbouillent du papier pour gâter le goût du peuple et surtout de la jeunesse ne sont donc que des farceurs, car je ne vois guère de côté pratique dans les repoussantes caricatures qu'ils nous offrent chaque semaine.

Oui, mon fils, ce sont des farceurs! qui n'ont pas le moindre souci de l'amélioration morale et intellectuelle du peuple. L'histoire, un jour, dira le mal que ces hommes ont fait, et sur leur tombe elle nourra graver l'épithète suivante:

Ici git, sous ce sarcophage,

L'historien de Citrouillard

Illustre sur papier brouillard

Passants, songez à l'outillage!

X. X.

## Le crucifix DANS VOS SALONS

Chose singulière! D'aucuns placent dans leur salon, la statue de quelque divinité, bronze grimaçant, idole qui n'est belle que parce qu'elle vient de loin. Des protestants appliquent au mur de leur salon, l'image de Luther, le moine détroqué qui fonda leur secte. Et les catholiques n'osent pas arborer leur drapeau, donner au crucifix la place d'honneur au foyer.

Et pourquoi ne le feriez-vous pas, dames chrétiennes? Le salon, c'est votre domaine; c'est là qu'après le travail vous prenez avec des amies délassés et plaisirs; c'est là que vous recevez ces visites au cours desquelles trop souvent, hélas, la réputation d'autrui défraie les entretiens. Est-ce que le Christ ne peut point présider à ces plaisirs pour les tempérer? De sa croix, Jésus mourant vous y redira la devise de sa vie: "Aimez-vous les uns les autres. C'est à ce signe qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples."

Est-il vrai que les convenances s'y refusent? C'est que ce bronze trop nu, que cette toile lascive ne conviennent guère à l'appartement d'un chrétien, puisqu'il y a incompatibilité entre eux et le crucifix? En effet, ce crucifix prêche la simplicité, il est le miroir de toute justice, mais nous aimons mieux nous contempler dans une glace plus luxueuse qui charme plutôt nos qualités; ce crucifix, de ses deux bras tendus, marque l'heure de la bénédiction ou de la malédiction pour nos âmes, mais nous lui préférons quelquefois nos plaisirs et nos folles espérances; ce crucifix nous prêche la souffrance, et cette toile, ce bronze prêche la volupté. Le contraste serait choquant, c'est vrai. Mais quoi? Il est un moyen aisé de le faire cesser. Au lieu de proscrire le Christ souffrant, par crainte d'un bronze impur, proscrivez le bronze impur, par égard pour le Christ souffrant.

"Tu possèdes un Christ... Rougis-tu de ton Dieu? Qu'au grand salon le Christ ait sa place d'honneur! Qu'il soit ici le maître et le premier Seigneur! Ote-moi cette image insolentement païenne." disait le comte de Mirval à son fils. Oui, décrochons des murs des salons tout tableau païen, en y introduisant le crucifix.

PAULIN.

## AUX PRIERES

M. l'abbé Epiphane Dusseault ancien zouave, décédé à l'hôpital Saint-Joseph, à Trois-Rivières.

## Les bureaux de la "CROIX"

Nos lecteurs sont priés de prendre note que les bureaux de la CROIX sont déménagés au No 66, rue NOTRE-DAME-EST, en face du Palais de Justice.

## La morale sans Dieu

Les peuples peuvent-ils se contenter d'une morale sans Dieu? La *Revue*, de Paris, à naguère ouvert une enquête sur cette question, qu'elle formule comme suit: "Est-il possible de fonder actuellement une morale populaire uniquement sur la raison?"

Le plus grand nombre des "interviewés" se prononce pour la Morale sans Dieu, ce qui ne surprendra personne. Ils affirment que la Science moderne est capable de construire une Morale, qui leur paraît préférable à la morale appuyée sur la religion chrétienne. L'opinion contraire a pourtant, dans cette enquête, quelques partisans convaincus, tels que MM. Brunetière, Mézières, et surtout Anatole Leroy-Beaulieu, l'une des personnes qui a le plus solidement motivé son avis.

Il y a aussi les "ingénus" volontaires, qui déclarent ne pas savoir: tel M. Jules Lemaître, qui à la question posée répond par ces mots puerils: "Je ne sais pas, j'ai peur que non!" Tel aussi M. Faguet, qui "étudie" toujours la question, sans avoir pu trouver encore une conclusion. Elles passeront peut-être pour spirituelles à Paris, ces réponses-là; on les qualifiera autrement ici.

On demeure confondu en constatant que tous les partisans de la "Morale sans Dieu", dont la *Revue* publie l'opinion, tous, sans exception, ont négligé de s'occuper des vertus actives, efficaces, de leur morale.

Pourtant il ne suffit pas qu'un traité ou un professeur de morale dise aux hommes: "Il faut faire ceci, il ne faut pas faire cela." Ayant formulé la précepte, la morale doit en assurer l'exécution.

Entre toutes les personnes interrogées jusqu'ici par la *Revue*, M. Anatole Leroy-Beaulieu seul a insisté sur l'efficacité supérieure de la morale religieuse dans la belle page qu'on va lire:

"Alors même, dit-il, que la morale sans Dieu s'appliquerait, ainsi que s'y essent quelques nobles esprits, plus généreux, peut-être, que conséquents, à maintenir théoriquement la morale laïque à la même hauteur que la morale religieuse, tous les efforts des nouveaux docteurs ne sauraient lui communiquer la même efficacité pratique. Il ne suffit, en effet, ni aux hommes ni aux peuples d'avoir un haut idéal moral; il leur faut avoir la force de réaliser cet idéal. Or, les croyances religieuses, la foi en Dieu et en une vie future, l'habitude de la prière, la pratique même du culte offrent à l'infirmité humaine des ressources qui manquent entièrement à la morale sans Dieu ni sanction.

"Je visitait, il y a quelques semaines, une de ces écoles religieuses que la France ingrate est en train de fermer, au mépris des droits de la liberté. Au-dessus de chaque lit, en d'étroites cellules qui servaient de chambrettes aux pensionnaires aujourd'hui dispersés, je lus ces mots: "Dieu me voit!" — Dieu voit nos pensées comme nos actions, dans les ténèbres de la nuit aussi bien qu'aux rayons du soleil; quelle vertu possédée pareille croyance sur l'enfant, sur la femme, sur l'homme mûr! Ce témoin invisible et constant de notre vie morale, dont il est à la fois le guide et le juge, je cherche en vain par quoi pourraient le remplacer les apôtres de la morale sans Dieu."

Cette preuve péremptoire de l'efficacité supérieure de la morale religieuse, aucun des moralistes sans

Dieu de qui la *Revue*, a, dans ce même numéro, publié l'opinion, ne l'a ni renversée, ni rencontrée, ni même aperçue. Or, c'est là un point si important du débat que de lui seul devrait dépendre la réponse à la question formulée par le périodique français.

## CHEZ LES JESUITES

La Compagnie de Jésus se compose de cinq assistances: celle d'Allemagne, celle d'Italie, celle de France, celle d'Espagne et celle d'Angleterre, ayant chacune un représentant à Rome. Ces cinq assistances se subdivisent en vingt-trois provinces.

Le Chapitre général de l'Ordre, qui élira le successeur du Père Martin, se compose donc de tous les Provinciaux, plus, par province, deux délégués choisis dans des assemblées provinciales.

Au Canada, les Jésuites sont organisés en mission indépendante, représentée à Rome par l'assistant de la province d'Angleterre.

## Choses et autres

La première retraite des membres du clergé du diocèse de Québec s'ouvrira le 5 août et la seconde le 20 du même mois.

Monseigneur James H. Bienk, évêque de Porto-Rico, a été nommé évêque de la Nouvelle-Orléans en remplacement de Monseigneur Chappelle.

Mère Julie Billiard, fondatrice de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame de Namur, morte en odeur de sainteté en 1816, a été béatifiée par le Souverain Pontife, le 13 du courant.

Il y a en Suisse cinq diocèses: celui de Bâle, 494,263 âmes de population catholique et 710 ecclésiastiques voués au ministère paroissial; celui de Coire 238,181 âmes et 417 ecclésiastiques; celui de Saint-Gall, 168,495 âmes et 229 ecclésiastiques; celui de Lausanne-Genève 226,940 âmes et 335 ecclésiastiques; celui de Sion 115,957 âmes et 229 ecclésiastiques; le vicariat du Tressin compte 135,828 âmes et 295 prêtres.

Soit au total 1,379,664 catholiques et 2,215 prêtres, soit 1 prêtre pour 623 âmes. Dans le diocèse de Genève, la proportion est de 1 prêtre pour 677 âmes; canton de Fribourg 1:480, canton de Vaud 1:1,018, canton de Genève 1:1,002, canton de Neuchâtel 1:1,362.

L'auteur de *Il Santo*, ouvrage récemment condamné par la Congrégation de l'Index, publie dans l'*Avvenire* d'Italie la soumission suivante au décret de la Congrégation:

"J'ai résolu dès le premier moment de montrer vis-à-vis du décret de l'Index l'obéissance qui est un devoir pour tout catholique. Je suis résolu à ne pas le discuter et à ne pas le contredire en autorisant d'autres traductions ou réimpressions que celles faisant l'objet de contrats antérieurs au décret et qu'il est impossible de rompre."

## S. G. MGR BRUCHESI

### Et l'élection des Commissaires d'écoles

Dans une lettre adressée à la Commission des écoles protestantes de Montréal, S. G. Mgr Bruchési s'exprime très ouvertement et très clairement contre l'élection des commissaires d'écoles de Montréal, par le peuple, et, en même temps, sa Grandeur approuve l'attitude que la Commission protestante a prise sur cette question.

## "Pro Deo"

### Souscription ouverte en faveur de la "Croix"

Jusqu'aujourd'hui nous avons été obligé, pour imprimer la CROIX de nous servir des presses d'un atelier étranger. De là des retards et de l'irrégularité apportés à la publication du journal qui lui ont été préjudiciables.

Si nous avions eu une presse à notre entière disposition, ce n'est pas seulement quatre mille lecteurs que nous aurions actuellement, mais bien six mille et plus.

Il nous faut donc nécessairement, si nous voulons atteindre un plus grand nombre de lecteurs et, par conséquent, faire plus de bien, compléter notre outillage d'imprimerie, afin de rendre le service de la CROIX plus régulier et, au besoin, pouvoir en augmenter le nombre de pages à huit.

Pour cela nous osons compter sur le concours des amis de notre œuvre et nous espérons que leurs bourses vous seront généreusement ouvertes *pro Deo*.

Chacun est invité à donner ce qu'il peut. La somme souscrite pourra être payée quand le donateur le désirera.

N.B.—Chaque don de \$50 donnera droit à la personne qui l'aura fait à un abonnement à vie à la CROIX hebdomadaire ou quotidienne si elle le désire. Cet abonnement à vie sera négociable, c'est-à-dire, le bénéficiaire primitif pourra en faire bénéficier une autre personne, en donnant, de son désir, un avis à l'administration de la CROIX.

Chaque don de \$25 donnera droit à un abonnement de dix ans, aux mêmes conditions et avec les mêmes privilèges que pour un don de \$50.

JOSEPH BÉGIN,  
Directeur.

## LE CARNET D'UN DETENU

Les inventaires, en France, ont produit des dévouements admirables. Pour l'édification de nos lecteurs, nous extrayons d'une lettre d'un condamné pour sa résistance, le beau passage suivant:

"Samedi, 21 avril, heure inconnue.

"Me voici sur pied après ma première nuit passée en prison. J'ai souffert un peu du froid et me suis légèrement enrhumé. On a promis une couverture de plus pour ce soir. Pour le régime on n'a pas l'air de vouloir nous considérer comme des détenus politiques, mais comme des condamnés de droit commun. Notre Seigneur a bien été comparé aux voleurs et aux gens mal famés. Nous aurons avec lui une ressemblance de plus. Hier soir encore j'ai eu pour tout souper du pain sec et un peu d'eau, de cette eau qui coule en abondance pour les ablutions des prisonniers. Si ce régime continue, nous continuerons aussi le Carême dix jours de plus. Que la volonté de Dieu soit faite et convertisse ceux qui nous persécutent.

"La peine la plus grande n'est pas l'isolement — c'en est une, et raide — mais c'est la privation de la messe et la sainte communion."

Les premiers chrétiens dans les prisons de Rome devaient tenir un tel langage.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé O. Lagacé, aumônier de l'Hospice Gamelin; M. l'abbé A. Deschamps, aumônier de l'Institut des Sœurs-Muettes, M. l'abbé T. Lachapelle, vicaire à Sainte-Anne-des-Plaines.

L'homme est un pauvre qui a besoin de tout demander à Dieu.

Bienh. CURÉ D'ANS

\*\*\*  
Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, puis il agit.

BOSSUET  
(Panegyrique de S. André.)